

Ecole élémentaire Jacques Prévert
01 rue de la Cimballa
78760 Jouars-Pontchartrain
Tél/Fax : 01.34.89.79.92
Courriel : 07817341@ac-versailles.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 20 mars 2015

Présents :

Monsieur Lemoine, maire de Jouars-Pontchartrain

Monsieur Didier Merlin, coordinateur/mairie

Mmes : Beaufile, Bernoville, Férec, Ferret, Fourré, Henry, Lebrun, Lecomte, Pérot, Vermont, Véron
M : Héliot, Terrade, Weiss, enseignants

Mmes : Le Guillou, Carrère-Debat, Ben Letaief, Richard, Roncolato, Courvoisier, Denelle,
Ravon, parents AAPE

Mmes : Bonnafoux, Mizrahi, Mouilleau, Vanbesien, Périgault parents FCPE

Mmes : Fayot, Manceau-Philippot, Mercier-Pageyral, Ecoles chartrippontaines en fête

Mme Hatton, Directrice, Présidente de séance.

Absents excusés:

Madame Abitbol, Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame Duterque, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

Monsieur GAL, DDEN,

Mesdames Bayet, Le Gall **enseignantes**

Secrétaire de séance : M Héliot, enseignant

La séance débute à 18h40.

Madame Hatton remercie tous les membres de leur présence et informe le Conseil qu'un nouveau directeur Académique a été nommé: M. Serge Clément

1) Rentrée scolaire 2015-2016

- Effectifs prévisionnels

Au 1^{er} avril : 358 élèves

75 CP : 70 GS sur 73 vont confirmer leur inscription en CP + 5 nouveaux

68 CE1

62 CE2

80 CM1 : 79 + 1 inscription

70 CM2 : 69+1

Ce qui fait un total de 352 élèves

Prévision effectif carte scolaire état du 01/12/2014: 361 élèves

Une ouverture de classe serait possible à partir de 385 élèves

Monsieur Lemoine explique que la Municipalité a une visibilité en termes de logements mais pas en termes de composition des familles. Il existe 65 constructions nouvelles.

Quand la ZAC sera réalisée il y aura 400 logements de plus sur la commune. Le bâtiment JP4 peut accueillir 6 à 7 classes supplémentaires.

2) Vie scolaire 2014/2015

- APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Ce sujet a déjà été abordé lors du premier CE. Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant avec les élèves est de 36 heures réparties en 5 périodes du 30/09 au 21/05/2015.

Le projet d'organisation et la répartition annuelle sont soumis à l'accord de l'IEN. Cette aide a été expliquée aux parents lors de la réunion de rentrée.

Cette aide se déroule pendant la pause méridienne de 11h50 à 12h35 pour le cycle 3 ou de 13h05 à 13h50 pour le cycle 2.

Premier bilan : Cette activité a lieu pendant les TAP 2 fois par semaine le mardi et le jeudi, les parents ont été décisionnaires.

➤ livrets scolaires / évaluations CE1 et CM2 / stage remise à niveau

❖ Le premier livret a été remis en janvier (un relâchement a été constaté après la remise de celui-ci), viendront les notifications de passage à partir du 30 mars puis les évaluations Ce1 et Cm2 et le second livret en juin. La remarque des parents ne porte pas sur la fréquence des livrets mais ils souhaiteraient une diffusion en décembre et en avril pour un meilleur suivi.

Les enseignants apprécient la remise du livret en janvier car cela permet de bien rentrer dans les apprentissages (surtout en CP) et de passer des fêtes de fin d'année plus sereines. Avec une diffusion en avril, un troisième livret serait nécessaire pour officialiser la poursuite de la scolarité. Il est rappelé l'importance de la discrétion de la notification pour conserver toute motivation.

Les évaluations sont pour beaucoup des contrôles continus. Le cahier du jour est à signer chaque semaine et en présence de l'enfant. En fonction des annotations, il est conseillé d'encourager ou de reprendre un exercice.

Plusieurs enseignants font remarquer que les cahiers ne sont pas signés, et qu'ils n'attendent pas le livret pour tirer la sonnette d'alarme. Un rendez-vous avec les parents n'a jamais été refusé.

L'entretien est plus important que les quelques lignes du livret. Les parents doivent s'impliquer davantage, superviser et accompagner le travail.

❖ La passation des évaluations nationales n'est plus obligatoire. Evaluations CE1 passées dans les 3 classes et évaluations CM2 dans 2 classes.

❖ Organisation des stages de remise à niveau :

Proposés par les enseignants aux élèves de CE1, CM1 et CM2 des stages de remise à niveau auront lieu pendant **les vacances de printemps du 20 au 24 avril 2015 ; vacances d'été du 06 au 10 juillet et du 24 au 27 août 2015**. Stage d'une durée de 15h à raison de 3h par jour en petit groupe de 5 à 6 élèves assuré par des enseignants volontaires et rémunérés.

➤ Avenant au règlement intérieur et projet d'école

❖ *Avenant règlement intérieur : soumis à validation : adopté à l'unanimité.*

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions du BO du 10/07/2014 (circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014), « directives générales pour l'établissement du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires. »

Une attitude civique doit être maintenue au sein de l'établissement.

❖ Projet d'école : *Calendrier prévisionnel des opérations*

Bilan du précédent projet et analyse de la situation en 2015 puis courant juin retour du projet finalisé à l'IEN pour avis. Retour aux directeurs le 04/07/2015 et présentation et adoption du projet au 1er Conseil d'école en novembre. Mis en œuvre à la rentrée 2015, ce nouveau projet d'école sera établi pour une durée de 5 ans. Le projet d'école constitue un outil de travail destiné à assurer la cohérence des actions conduites à l'école pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.

➤ Sécurité :

❖ Le PPMS s'est déroulé le mardi 09 décembre :

Rappel des améliorations souhaitées après l'exercice de simulation du 14/10/2013 et confirmées le 09 /12/2014 ;

- ➔ revoir le signal d'alerte : la corne de brume n'est pas audible d'un bâtiment à l'autre ;
- ➔ compléter le matériel de confinement : scotch, serpillières, bouteilles d'eau, petit escabeau par bâtiment ;
- ➔ nécessité d'un point d'eau et de toilettes ;

→moyens de communication d'une zone à l'autre : bon fonctionnement des talkies walkies.

Un nombre accru d'absences a été constaté suite au confinement.

Une réunion PPMS est organisée le mardi 07 avril pour les directeurs et BDM: des dysfonctionnements ont été repérés dans certaines écoles de la circonscription.

But de la réunion : évoquer les points de vigilance et répondre aux éventuelles questions qui resteraient en suspens, en informer l'équipe. Puis un deuxième exercice sera mené au sein de la circonscription avant la fin de l'année afin de tester de nouveau l'efficacité des protocoles mis en place.

- ❖ PAI : Il est vivement conseillé de fournir les médicaments en double (classe et centre).
- ❖ Un parent demande de mettre en place une signalisation du « dépose-minute » qui est utilisé comme une aire de stationnement.
- ❖ Plan Vigipirate

Ce plan est lourd à gérer pour les collègues de JP1 et JP2 et les parents à cause de la multiplication des déplacements. Monsieur le Maire explique qu'il ne faut pas démultiplier les points de surveillance. La commune rétribue 2 policiers municipaux, la présence d'un policier municipal devant la boulangerie n'est pas possible tous les jours. Un parent remarque que « l'interprétation est différente selon les communes ». Monsieur le Maire explique qu'il ne s'agit pas d'interprétation mais du choix de respecter ou de ne pas respecter les instructions du ministre de l'intérieur. Chacun a son appréciation du risque. La kermesse aura certainement lieu mais avec des contrôles renforcés à définir. Les parents constatent que ce plan retire du lien social.

- ❖ Sensibilisation harcèlement

Conférence de Monsieur Eric Debarbieux le mardi 17 mars

La campagne Agir contre le harcèlement à l'école a été lancée, le 26 novembre 2013, par le ministre, Vincent Peillon. Le site agircontreharcelementalecole.gouv.fr a été refondu et enrichi de nouvelles ressources, pour renforcer l'accompagnement des professionnels de l'éducation mais aussi celui des élèves et des parents. Pour le primaire, une série de dessins animés a été conçue par « Les petits citoyens ». Ces vidéos sont accompagnées de guides pédagogiques pour mener des actions dans la classe et dans l'établissement.

Affiche et **N°STOP HARCÈLEMENT 0808 807 010**

Sensibilisation au harcèlement faite dans les classes au coup par coup, selon les besoins dans le cadre de l'éducation civique.

- Cours ELCO :

7 demandes pour les cours de portugais et 4 pour le cours d'arabe.

- Nouvelles technologies :

- ❖ Bilan

Les membres du Conseil adressent leurs remerciements à la Municipalité pour son investissement. L'effort de l'Education nationale pour la formation des enseignants est souligné : les enseignants de CM2 ont bénéficié d'un stage « Canopé » au CRDP de Marly-le-Roi du 17 au 21 novembre et un stage sur l'utilisation des tablettes du 26 au 30 janvier a été suivi par 3 enseignants. Une réunion en présence de Mme l'Inspectrice et des maîtres TICE s'est déroulée le lundi 02 mars pour finaliser la mise en place technique et accompagner sur les usages pédagogiques suivie d'une rencontre mairie / Ien le vendredi 06 mars et d'une réunion le lundi 23 mars pour réfléchir sur les applications indispensables à installer et la mutualisation du matériel.

Installation du logiciel « Samsung school ». S'appuyant sur la proposition de mutualisation du matériel de Mme l'Inspectrice, M. le Maire diffère l'investissement pour l'achat de nouvelles tablettes en CM1.

❖ Nouvel investissement

3 nouveaux VPI seront installés début Juillet dans les classes de CM1. Une prise Ethernet est demandée dans la classe de madame Pérot.

❖ Wifi

Utilisation raisonnée du WIFI : débranchement des tablettes hors utilisation.

Borne Wifi avec interrupteur.

➤ Entrée au collège

❖ Réunion avec le Principal à l'école

Le Jeudi 05 février M.Sebert-Montels a présenté le collège aux parents, a répondu à leurs questions pour dédramatiser ce changement d'établissement.

❖ Visite /fête collège

Visite du collège par les CM2 prévue courant mai : dates non connues.

Visite des parents lors de la fête le samedi 13 juin.

Conseil « école/collège » prévu le jeudi 07 mai de 17h à 19h.

➤ Liaison Maternelle / CP

Les élèves de grande section viendront par petit groupe assister à un cours au CP sur plusieurs matinées pendant 1 heure. Sur ce même temps des petits groupes de CP iront lire des histoires aux GS.

➤ Retour d'expérience TAP

Monsieur Didier Merlin, coordinateur/mairie rappelle que c'est une année d'observation, d'analyse des problèmes d'organisation. Il accepte tout retour constructif. 2 animateurs professionnels avec beaucoup d'expérience ont été embauchés sur un contrat de 35 heures. C'est un changement qualitatif au niveau des animateurs et du choix des activités.

Question d'un parent : Avez-vous mesuré l'impact du passage des TAPS gratuits aux TAPS payants ?

Réponse : non pas pour Jouars mais dans une autre commune la fréquentation a diminué de moitié. Le tarif sera assujéti au quotient familial, retour des enfants à la garderie pour les parents qui refusent les TAPS. Dans le cadre du PEDT, la mairie reçoit de l'état une subvention de 50 euros par enfant. Il est noté que le temps de pause méridienne de 2 heures $\frac{1}{4}$ sera très long sans les TAPS.

Monsieur Merlin répond qu'il n'y a pas de bonne solution. Avec cette organisation la présence à l'école est réduite d'une $\frac{1}{2}$ heure tous les soirs. Un parent d'élève évoque la pertinence d'un sondage sur le ressenti des familles.

Retour des enseignants :

Cycle 2 : enfants contents, bien cadrés, peu excités mais fatigués.

Cycle 3 : repas tardif, retour au travail plus difficile. Plus d'enfants malades, plus énervés, plus fatigués.

Certains jours, les élèves sortent tard pour la reprise des cours.

La date du prochain comité de pilotage est fixée au mardi 19 mai à 20h30, une réflexion sur un partenariat TAPS / Projet d'école sera envisagée.

➤ Travaux

Bonne réactivité de l'équipe des services techniques pour les « petits travaux ». La planification de travaux plus importants est plus longue simplement savoir qu'ils seront pris en compte permettrait de patienter plus sereinement. Courrier envoyé à M le Maire (11 mars pour la porte de la salle polyvalente) quand la sécurité des élèves peut être compromise.

Les parents d'élèves demandent l'installation de poubelles à l'extérieur du groupe scolaire. Une liste de travaux souhaités par les enseignants a été remise aux services techniques. Il est signalé l'éclairage du nouveau préau (en JP4) toutes les nuits et tous les weekends

3) *Manifestations et activités prévues.*

➤ Classes transplantées

❖ Classe poney CP : du 08 juin au 12 juin

2 moniteurs diplômés d'état pour les activités spécifiques (équitation et nature) et 2 accompagnateurs (dont un animateur et une stagiaire en BTS « gestion et protection de la nature » seront mis à disposition par la municipalité pour aider à l'encadrement) pour chaque classe en plus de l'enseignant.

❖ Classe de découverte CM2

Madame Lecomte remercie la municipalité qui participe à la classe de découverte à raison de 35 euros par jour et par élève. Séjour du 04 au 07 mai 2015 à Saint-Aubin dans le Calvados. Thème Plages du débarquement et énergie éolienne et solaire. Encadrement : 2 animateurs « car et vie quotidienne » + enseignante et un animateur scientifique pour les ateliers. Les parents seront réunis le vendredi 27 mars à 20 heures pour prendre connaissance de l'organisation définitive.

➤ Intervention représentantes de l'Association « les écoles chartripontaines en fête »

Présentation des 3 membres du bureau présents et bilan de mi-année :

- Sacs isothermes : environ 500 commandes (quelques sacs supplémentaires)
- participation financière à plusieurs sorties, classe poney
- achat de livres
- subvention de 400 euros pour le projet PEAC théâtre Ce2/Cm1. M Héliot remercie l'association

Date kermesse maintenue au 06 juin. Il y a besoin de 80 parents pour tenir une vingtaine de stands pour une présence d'1 heure sur le stand : appel est fait aux grands frères ou grandes sœurs ! Il manque un animateur pour la sono.

Prochaines réunions pour la préparation de la kermesse : 13 avril, 11 mai, 18 mai (mise en sachets). Le conseil remercie les membres du bureau de l'association pour leur investissement et leur soutien.

➤ Feuille sorties annexée au PV

La fête du sport est reconduite cette année encore à la satisfaction de tous et sera proposée également aux maternelles.

Le 11 avril journée de la nature et du développement durable organisée en partenariat avec le CHEP.

4) **OCCE**

- Bilan financier annexé au PV

Changement date prochain CE : Madame la Directrice fixera une nouvelle date après avis du conseil des maîtres et de M. le Maire.

M. Héliot apporte un correctif au PV du CE du 07/11/2014 : il n'y aura pas de « spectacle de théâtre présenté aux parents » dans le cadre du projet classe PEAC mais « une présentation du travail des élèves au théâtre et à l'école » comme écrit dans le projet.

Madame Hatton remercie les membres du Conseil de leur participation.

Séance levée à 20h40

Secrétaire de séance M.Héliot

Mme Patricia HATTON Directrice